



► INSCRIPTION

Conférence de Montréal

2075, rue University, bureau 1217
Montréal (Québec) H3A 2L1
Téléphone : 514 288-5759
Tél. sans frais : 1 866 865-2225
Télécopieur : 514 288-6126
Télec. sans frais : 1 888 671-2226
info@conferencedemontreal.com

ADMINISTRATION

Téléphone : 514 871-2225
Télécopieur : 514 871-2226

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Hilton Bonaventure Montréal
Téléphone : 514 878-2332

INSCRIPTION EN LIGNE

www.conferencedemontreal.com

INSCRIPTION PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIEUR

NOM PRÉNOM

SOCIÉTÉ TITRE

ADRESSE VILLE

PROVINCE / ÉTAT PAYS CODE POSTAL

TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

COURRIEL SITE WEB

JOURNÉES DE PARTICIPATION PAIEMENT

- Lundi 8 juin 2009
- Mardi 9 juin 2009
- Mardi 9 juin 2009 - Forum énergie
- Mercredi 10 juin 2009
- Jeudi 11 juin 2009 (1/2 journée)

- VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

TITULAIRE DE LA CARTE

N° EXP.....

Les transactions par cartes seront débitées au nom de www.dtprevents.com
Chèque à l'ordre de l'Institut international d'études administratives de Montréal inc. (IIEAM)

Montant du paiement pour une personne : \$

TPS : 140446923 RT / TVQ : 1017654787 TQ0001

COÛT

L'inscription à la Conférence de Montréal comprend la participation aux plénières, aux sessions, aux déjeuners, aux pauses santé et aux réceptions, ainsi que la documentation.

1/2 journée	354,37 \$ + taxes =	400,00 \$
1 journée	531,56 \$ + taxes =	600,00 \$
2 journées	885,94 \$ + taxes =	1 000,00 \$
3 journées	1 196,01 \$ + taxes =	1 350,00 \$
4 journées	1 417,50 \$ + taxes =	1 600,00 \$

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Activité admissible en vertu de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*.

Toute annulation doit être confirmée par écrit et est soumise aux conditions suivantes :

- jusqu'au 1^{er} mai 2009 : remboursement de 50 % des frais
- après le 1^{er} mai 2009 : aucun remboursement

N.B. — Des tarifs spéciaux sont offerts sur demande pour les étudiants, le corps professoral et les ONG/OBNL. Si des modifications devaient être apportées au programme de la Conférence de Montréal, elles ne seraient en aucun cas motif à remboursement.